

**Tremblay, Martin (DGÉES)**

**De:** Audrey Lachance <alachance@blackrockmetals.com>  
**Envoyé:** 7 février 2019 10:21  
**À:** Lucchesi Lavoie, Audrey  
**Objet:** RE: MBR - question sur les scorie de vanadium

Bonjour Mme Lucchesi Lavoie,

En effet, les scories de vanadium en recirculation va directement retourner dans le procédé.

Merci et bonne journée

**Audrey Lachance, M.Env**

Coordonnatrice environnement



Bureau régional de Saguenay

365, rue Racine Est, Chicoutimi QC G7H 1S8

Téléphone : 418-615-8530 poste 4012

Cellulaire : 418-719-7155

Courriel : [alachance@blackrockmetals.com](mailto:alachance@blackrockmetals.com)

«Est-ce nécessaire d'imprimer ce courriel ?»

**AVIS DE CONFIDENTIALITÉ**

Ce courrier électronique est transmis pour l'utilisation de ou des personne(s) à laquelle il est adressé et peut contenir des renseignements qui sont confidentiels et privilégiés. Toute utilisation non conforme, toute distribution ou duplication par les personnes autres que le(s) destinataire(s) est formellement interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en aviser l'expéditeur et de supprimer le fichier.

**De :** Audrey.LucchesiLavoie@environnement.gouv.qc.ca <Audrey.LucchesiLavoie@environnement.gouv.qc.ca>

**Envoyé :** 7 février 2019 10:04

**À :** Audrey Lachance <alachance@blackrockmetals.com>

**Cc :** Martin.Tremblay2@environnement.gouv.qc.ca

**Objet :** RE: MBR - question sur les scorie de vanadium

Bonjour Mme Lachance,

Donc, si je comprends bien, il n'y aura aucun entreposage des scories de vanadium avant leur recirculation? Ils seront directement recirculés?

Merci,

Ministère  
de l'Environnement  
et de la Lutte contre  
les changements  
climatiques

Québec

**Audrey Lucchesi Lavoie, ing., M. Sc. Eau**

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydrauliques et industriels

675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage, boîte 83

Québec (Québec) G1R 5V7

T : 418 521-3933 poste 4603

[audrey.lucchesilavoie@environnement.gouv.qc.ca](mailto:audrey.lucchesilavoie@environnement.gouv.qc.ca)

**De :** Audrey Lachance [<mailto:alachance@blackrockmetals.com>]

**Envoyé :** 7 février 2019 09:59

**À :** Lucchesi Lavoie, Audrey <[Audrey.LucchesiLavoie@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Audrey.LucchesiLavoie@environnement.gouv.qc.ca)>

**Objet :** RE: MBR - question sur les scories de vanadium

Bonjour Mme Lucchesi Lavoie,

Concernant les scories de vanadium, j'avais pris la précaution d'obtenir une entente pour l'envoie de ces scories (26 000 tonnes) au lieu d'enfouissement de Gestion GLB à Bécancour. Il est vrai qu'une partie de ces scories de vanadium ne pourront pas être valorisé 32%, donc environ 8000 tonnes pourront être envoyées au site de Bécancour.

Questions :

- Est-ce qu'il est prévu que ces 8000 tonnes soient envoyées au lieu d'enfouissement de Gestion 3LB?  
Oui et même nous avions prévu 26 000 tonnes si toutefois nous ne serions pas en mesure de les recirculer.
- Les 500 tonnes entreposées sur le site correspond-t-il au volume de scorie de vanadium qui sera renvoyé au procédé, ou au 32% qui seraient non recirculés/revalorisés? Oui se serait les 32% qui seraient non recirculés/revalorisés.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toutes questions à ce sujet.

Bonne journée

**Audrey Lachance, M.Env**

Coordonnatrice environnement



Bureau régional de Saguenay

365, rue Racine Est, Chicoutimi QC G7H 1S8

Téléphone : 418-615-8530 poste 4012

Cellulaire : 418-719-7155

Courriel : [alachance@blackrockmetals.com](mailto:alachance@blackrockmetals.com)

«Est-ce nécessaire d'imprimer ce courriel ?»

**AVIS DE CONFIDENTIALITÉ**

Ce courrier électronique est transmis pour l'utilisation de ou des personne(s) à laquelle il est adressé et peut contenir des renseignements qui sont confidentiels et privilégiés. Toute utilisation non conforme, toute distribution ou duplication par les personnes autres que le(s) destinataire(s) est formellement interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en aviser l'expéditeur et de supprimer le fichier.

**De :** [Audrey.LucchesiLavoie@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Audrey.LucchesiLavoie@environnement.gouv.qc.ca) <[Audrey.LucchesiLavoie@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Audrey.LucchesiLavoie@environnement.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 6 février 2019 16:03

**À :** Audrey Lachance <[alachance@blackrockmetals.com](mailto:alachance@blackrockmetals.com)>

**Cc :** [Martin.Tremblay2@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Martin.Tremblay2@environnement.gouv.qc.ca); [Annie.Belanger@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Annie.Belanger@environnement.gouv.qc.ca)

**Objet :** MBR - question sur les scories de vanadium

Bonjour Mme Lachance,

J'aurais une question concernant le tableau sur les matières résiduelles industrielles.

Concernant la scorie de vanadium, il est mentionné que les 26 000 tonnes produites annuellement seront recirculées dans le procédé. Toutefois, lorsque l'on se réfère au tableau QC-41, on remarque qu'environ 32% de la composition de la scorie de vanadium ne sera pas revalorisable/recirculable, ce qui représenteraient environ 8000 tonnes par année.

Questions :

- Est-ce qu'il est prévu que ces 8000 tonnes soient envoyées au lieu d'enfouissement de Gestion 3LB?
- Les 500 tonnes entreposées sur le site correspond-t-il au volume de scorie de vanadium qui sera renvoyé au procédé, ou au 32% qui seraient non recirculés/revalorisés?

Merci de me revenir dès que possible.

Bonne journée,

Ministère  
de l'Environnement  
et de la Lutte contre  
les changements  
climatiques

Québec

**Audrey Lucchesi Lavoie, ing., M. Sc. Eau**  
Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels  
675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage, boîte 83  
Québec (Québec) G1R 5V7  
T : 418 521-3933 poste 4603  
[audrey.lucchesilavoie@environnement.gouv.qc.ca](mailto:audrey.lucchesilavoie@environnement.gouv.qc.ca)